

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Laetitia Bonaparte - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Laetitia Bonaparte - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (39490)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Laetitia Bonaparte - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (39490)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	251	9

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Mathématiques, Economie, Droit, Management et Enseignements Technologiques	Notes des bulletins et/ou de l'examen	Essentiel
	Français, LVA et LVB	Notes des bulletins et/ou de l'examen	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à fournir un travail personnel efficace	Appréciation des enseignants, avis du chef d'établissement et éléments de la fiche Avenir	Très important
	Participation orale, aisance à communiquer à l'oral	Appréciation des professeurs	Essentiel
	Aisance dans l'utilisation des environnements digitalisés	Appréciations des enseignants	Très important
Savoir-être	Attitude et assiduité	Indications sur l'attitude, l'implication et l'assiduité dans les bulletins	Très important
	Capacité à travailler en équipe	Appréciations des enseignants	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du projet de formation	Projet personnel, cohérent et motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêts dans le domaine du commerce	Connaissance du domaine (stage, travail d'été,...)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats seront non classés:

- si les résultats académiques sont insuffisants dans les enseignements en cohérence avec la formation demandée
- si les appréciations des bulletins ou de la Fiche Avenir (enseignant ou chef d'établissement) indiquent des soucis d'assiduité ou de comportement récurrents, une absence d'implication dans la formation
- si la poursuite d'étude demandée n'est pas en cohérence suffisante avec la formation suivie en pré Bac.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à une cordée de la réussite a été prise en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers des candidats ont été soumis aux membres de la commission. Après avoir défini des critères d'évaluation, la commission a analysé les dossiers et proposé un classement.

Pour les candidats issus de la voie professionnelle, les moyennes des bulletins de Terminale en Mathématiques, Economie Gestion, Matières Professionnelles, LVA, LVB et de Français permettent d'établir un barème qui est ensuite complété par l'analyse des résultats de Première, des appréciations des enseignants, de l'avis du Chef d'établissement et de la lettre de motivation du candidat.

Pour les candidats issus des voies générales et technologiques, les moyennes des bulletins de Terminale en Mathématiques, Economie, Droit, Management, Matières Technologiques, LVA, LVB et les résultats des épreuves anticipées de Français permettent d'établir un barème qui est ensuite complété par l'analyse des résultats de Première, des appréciations des enseignants, de l'avis du Chef d'établissement et de la lettre de motivation du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission recommande aux candidats « scolaires » de s'impliquer dans toutes les matières enseignées durant leur scolarité. Leur comportement en classe, leur assiduité et leur travail personnel durant le cycle terminal sont significatifs de leur motivation pour non seulement obtenir leur baccalauréat mais également de leur volonté de s'engager dans l'enseignement supérieur pour y réussir.

Pour les candidats qui ne sont plus scolarisés ou qui souhaitent se réorienter, il est très important d'indiquer dans leur dossier tous les éléments d'appréciation nécessaire à la bonne compréhension par la commission de leur situation, de la motivation de leurs choix et de leurs ambitions à vouloir rejoindre une de nos formations.

Signature :

Pierre ALBERTINI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Laetitia Bonaparte